

Séance du **26 juin 2014**

Présidence de **M. Roland Rapin**, président

Rapport sur la demande de crédit de CHF 192'000.- pour l'assainissement des installations de chauffage et de ventilation du Théâtre Municipal – crédit cadre 1^{ère} étape (2014/P12)

Rapporteur : M. Serge Doriot

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 12/2014 du 1^{er} mai 2014, concernant le rapport sur la demande de crédit de CHF 192'000.- pour l'assainissement des installations de chauffage et de ventilation du Théâtre Municipal – crédit cadre - 1^{ère} étape

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

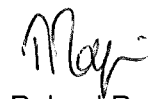
1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'assainissement des installations de chauffage et de ventilation du Théâtre Municipal ;
2. D'accorder à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 192'000.— ;
3. De financer cette dépense par la trésorerie courante, par le prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissement » ;
4. D'amortir cette dépense par un amortissement annuel de CHF 19'200.— pendant 10 ans.

Ainsi délibéré en séance du **26 juin 2014**.

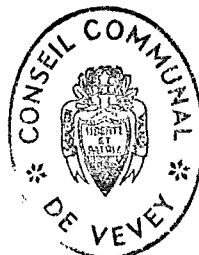
Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 27 juin 2014.

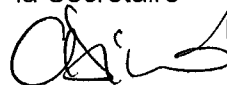
AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président



Roland Rapin



la Secrétaire



Carole Dind